

Droit, économie, gestion

# Urbanisme et aménagement

Parcours Programmation et planification territoriales

Master — MR10501A

## Objectifs

- ◆ Former des professionnels de haut niveau de l'aménagement des villes et des territoires, à porter un diagnostic sur l'espace urbain en mobilisant des échelles différentes de territoire.
- ◆ Concevoir un projet d'aménagement ou de développement territorial en lien avec un diagnostic en évaluant sa faisabilité.
- ◆ Coordonner divers intervenants locaux dans le cadre du projet, communiquer sur le projet, le suivre et l'accompagner.

## Conditions d'admission

L'entrée dans le cycle M1 sur dossier de candidature s'adresse :

- ◆ aux titulaires d'un diplôme bac+3 (licence ou équivalent niveau 6) dans un domaine de formation compatible avec la spécialité du master ;
- ◆ aux personnes bénéficiant d'une validation des études supérieures (VES) ou d'une validation des acquis de l'expérience (VAE).

## Publics visés

Le master s'adresse principalement aux actifs qui ont déjà des expériences dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme. Ils peuvent avoir une formation en géographie, droit, économie, architecture, sociologie, etc. Le master est aussi ouvert à des étudiants ou demandeurs d'emploi.

## en bref

### Perspectives professionnelles

Chef de projet urbain | Urbaniste | Chargé d'étude | Consultant

**Durée** environ 400 heures par an

### Tarifs

- ◆ **En package**
  - ◇ **Master 1 (non éligible au CPF)**
    - Individuel : 1 300 € (en un an uniquement)
  - ◇ **Master 2 :**
    - Individuel : 1 300 € en 1 an ou 650 € par an sur 2 ans
    - Tiers financeur (CPF, employeur, etc.): 4 600 € en 1 an ou 2 300 € par an sur 2 ans
- ◆ **A la carte (M1 et/ou M2):**
  - ◇ 34,5€ par ECTS (Crédits européens)

**Public concerné** à partir de bac+3

**Lieu** Centre Cnam Paris

### Date limite de candidatures

- ◆ En package : 30 septembre 2026
- ◆ À la carte : 10 octobre 2026 pour des raisons pédagogiques
- ◆ Début des cours : 5 octobre 2026

## Modalités d'évaluation et de validation du diplôme

Les enseignements sont soumis à évaluation dans le cadre du contrôle continu, sans rattrapage.

Pour accéder au M2, il faut avoir validé le M1. Pour valider le M2 et obtenir le diplôme de Master, il faut avoir validé toutes les UE y compris la soutenance du rapport d'activité ou de stage et du projet tutoré.

## Organisation de la formation

Le master se déroule sur deux ans. La première année vise à l'acquisition de connaissances et compétences, tandis que la deuxième année est consacrée à des unités d'enseignement de production et de réalisation de projets.

Les enseignements pourront avoir lieu en présentiel et/ou en distanciel. Le planning est fourni en début de semestre.

### Programme M1

UE	intitulé cours	ECTS
AVT209	Sensibilisation à la démarche de programmation des aménagements, des espaces publics et des équipements	4
AVT215	Atelier conduite de projet et outils de communication	6
AVT105	Droit de l'urbanisme appliqué	6
AVT212	Gestion territoriale de l'environnement	4
AVT214	Ville productive	6
EDT124	Politique d'aménagement : de la loi aux opérations d'aménagement	6
AVT208	Gestion publique locale : finances, acteurs et institutions	4
AVT204	QUANTUM GIS	4
ANG330	Anglais professionnel	6
UATR03	Littérature urbaine	4
UATR1B	Grand oral	10

## Procédure d'admission

Dépôt des candidatures sur la plateforme Démarche numérique avant le 30 septembre 2026 : <https://demarche.numerique.gouv.fr/>

Plusieurs comités de sélection sont organisés pendant la campagne d'admission. Il est conseillé de candidater au plus tôt pour finaliser l'inscription avant le démarrage des cours la 1ère semaine d'octobre.

## Suivi par unité d'enseignement à la carte

Il est également possible de valider une ou plusieurs unités d'enseignement à la carte.

Dans ce cas, l'inscription se fait en ligne : [www.cnam-paris.fr/m-inscrire/](http://www.cnam-paris.fr/m-inscrire/)

### Programme M2

UE	intitulé cours	ECTS
LTR203	Logistique urbaine et économie des transports	4
UEV218	Ville inclusive, participative et citoyenne	6
NCU221	Ville numérique	6
AVT207	Financement public du développement territorial	4
UEV237	Atelier de projet	6
EDT221	Développement territorial et pratiques de mobilités	6
UEV235	Approfondissement et réflexions urbaines	4
UEV233	Développement durable et territoires	4
AVT203	Approfondissement de la démarche de programmation urbaine	4
UATR1C	Rapport d'activité ou de stage	6
UATR09	Projet tutoré	10

Territoires.cnam.fr



## Contact

Département territoires

2 rue Conté 75003 Paris - Accès 33.2.10

[master.territoires@lecnam.net](mailto:master.territoires@lecnam.net)

Accueil du public possible sur rendez-vous

